PETITION

Une procédure pénale est engagée contre un agent du Département. Parce qu'il avait estimé que le secret professionnel ne pouvait être levé, il est convoqué au Tribunal correctionnel "pour s'être abstenu de répondre dans les meilleurs délais à une réquisition de remettre des documents intéressant l'enquête d'un OPJ dans le cadre d'une enquête de flagrance".

Les agents se sentent tous atteints dans leur fonction et souhaitent que s'engage une réflexion sur la défense du secret professionnel, principe fondamental de leur profession qui ne peut s'exercer sans la confiance absolue des usagers, auxquels il est donc important de garantir le respect de leur vie privée. Engageant au quotidien leur responsabilité, ils attendent une sécurisation de la collectivité dans leur pratique, leur éthique et leur déontologie.

Par cette pétition, les signataires :

- témoignent de leur soutien au collègue convoqué au tribunal correctionnel ;
- dénoncent cette procédure excessive qui assimile un agent de la fonction publique, exerçant de manière sincère ses fonctions, à un délinquant ;
- défendent le secret professionnel et veulent faire respecter la capacité de discernement des professionnels quant à son bon usage.

NOM Prénom	**Signature**